

lycée pro

LES LYCÉES PROFESSIONNELS DANS LE VISEUR



Année après année, les attaques se multiplient contre le lycée professionnel, véritable laboratoire pour le ministère de l'Éducation nationale. Pourquoi s'acharne-t-il sur le LP au point d'arriver vers son démembrement et la fin du statut de PLP ?

D'abord, parce que c'est l'école de la classe populaire, méprisée par la bourgeoisie.

Ensuite, parce qu'il ne représente qu'un très faible nombre d'élèves et de professeur-es sur lequel-les le ministère peut tester des réformes, réaliser des économies sans que cela ne soulève la communauté éducative.

La mise en place du PACTE a été un des moyens utilisés pour contractualiser les missions et détruire nos obligations réglementaires de service, un pas aussi vers l'annualisation du temps de travail.

Voici maintenant qu'arrive la réforme de l'année de Terminale. Les élèves auront le choix pour les 6 dernières semaines de l'année entre une nouvelle période de stage ou une préparation à la poursuite d'études supérieures. Pour le parcours « poursuite d'études », le BO n°11 du 14 mars 2024 indique que : « Par

principe, les enseignants d'une classe assurent les enseignements pour leur classe, mais une organisation plus transversale, pour plusieurs classes à l'échelle de l'établissement, est envisageable en fonction des projets et des effectifs concernés par ce parcours. ».

Une tentative d'annualiser le temps de travail de tous les enseignant-es ! Même ceux qui n'ont pas de PACTE. Quant aux contenus et à l'organisation des groupes, ce sera à la carte...

Ce BO fait fi de la VS signée en début d'année. Nous devenons un personnel employable à merci : plus de respect de notre emploi du temps, du suivi de nos élèves, de la sécurité en cas d'incident...

Et que se passe-t-il pour le suivi des élèves qui repartiront en stage ? Le BO n°11 du 14 mars 2024 nous le précise : « En conséquence, pour favoriser l'insertion du jeune, le suivi est réel et nécessaire, mais non effectué à des fins certificatives. » Oui, on fait cours et on réalise le suivi en même temps ! Impossible, non qualitatif et pas professionnel. Sans rémunération supplémentaire ou revalorisation.

Pas question d'accepter ces reculs en termes d'organisation et de charge de travail. Comment va être présentée la ventilation de service (VS) à la prochaine rentrée ? Pour l'instant, rien n'a été annoncé pour un changement de ce document officiel qui récapitule notre nombre d'heures hebdomadaires. Il faut systématiquement se référer à la VS en cas de conflit sur une modification de votre service en cours d'année. Pour le suivi des PFMP, il faut aussi s'appuyer sur le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 qui encadre précisément les modalités du suivi.

Face au mépris du MEN, nous avons encore des armes officielles à faire valoir pour que le ministère respecte notre temps de travail et notre santé.

Il n'y a que toutes et tous ensemble, avec la CGT Enseignement Privé, qu'on pourra s'opposer à la casse du lycée professionnel, exiger une formation de qualité pour les jeunes, et porter les revendications pour défendre une organisation du travail permettant d'exercer notre métier dans de bonnes conditions.

■ Groupe de travail Lycée professionnel
Contact : lp@cgt-ep.org